



Lettre commune aux adhérentes et adhérents
de la **Fédération des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine,**
d'Algérie, des Opérations extérieures de la Corse,
et de l'**Amicale des anciens du Train et de la logistique** de la Corse.



Chères adhérentes et adhérents,

Le samedi 28 janvier 2022, lors d'une assemblée générale commune, des deux associations précitées ont décidé, à l'unanimité, de signer une « **Convention d'amitié et de partenariat** ».

Sur la Place d'Ajaccio, nul n'ignore que ces deux associations poursuivent le même but, ont des bureaux voisins à la Maison du combattant, partagent leurs activités depuis quatre ans en mutualisant leurs moyens humains, et ont de surcroît un nombre d'adhérents communs des plus actifs. Outre cela, les deux associations, qui sont de niveau régional, adhèrent à l'Union départementale des associations de combattants de la Corse du Sud (UDAC/2A). A travers la nouvelle « Convention d'amitié et de partenariat », la seule et grande nouveauté réside dans le fait que les moyens matériels de l'amicale des anciens du Train et de la logistique, sont mis à la disposition de la Fédération pour l'impression de son journal trimestriel. En contre partie, la Fédération met bénévolement ce dernier à la disposition des adhérents de l'Amicale des anciens du Train et de la logistique. Au-delà de cette mutualisation des moyens matériels, la convention est également, et surtout, une réponse à l'érosion naturelle et biologique des effectifs du monde combattant qui frappe la Fédération et qui va, inéluctablement, conduire à son extinction....faute de combattants au sens propre du mot !

Dans l'immédiat, l'amicale d'Arme au dynamisme reconnu à la Maison du Combattant, et la Fédération 1939-45 ancrée dans les valeurs patriotiques et morales propres aux générations du feu, vont poursuivre leur collaboration dans le cadre des activités relevant de la transmission de l'histoire et de la mémoire combattante. Ainsi, tout en préservant leurs différences, l'une et l'autre s'engagent, plus que jamais, à promouvoir le souvenir de celles et ceux qui ont servi leur pays, souvent jusqu'au sacrifice suprême.

Chères adhérentes et adhérents, merci pour votre fidélité et votre soutien à cette cause commune. Bonne lecture de ce 231^{ème} numéro de votre journal « Combattants Corses ».

Albert DEFRANCHI,
Président de l'Amicale régionale
des anciens du Train et de la logistique.

Raoul PIOLI,
Président de la Fédération régionale des
anciens combattants de 1939-45,
d'Indochine, d'Algérie et des Opex.

Il va de soi que ce journal vous est adressé à titre
strictement personnel et n'a pas vocation à être transféré
à vos connaissances.

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N, OPEX, et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre
1, rue de Brissac—75 004 PARIS



Siège : Maison du Combattant -1, Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél. 06.70.42.42.41

63^{ème} Année - N°231

3^{ème} trimestre 2023

La Corse est le premier département français libéré, entre le 9 septembre et le 4 octobre 1943.



Fondateur : Jean FABIANI

Directeur de la publication,
responsable de rédaction et
de la publication depuis
2017:

Raoul PIOLI

LE MOT DU PRESIDENT



Chères adhérentes et chers adhérents,

En ces premiers jours d'été, ce n'est pas un secret de dire que la situation générale de notre pays, et l'évolution des relations internationales demeurent très préoccupantes. Néanmoins, la Fédération poursuit sa vie quotidienne, le présent numéro de notre journal s'en faisant l'écho.

Chacun sait qu'il est de tradition, dans les armées, d'honorer d'abord les vivants et ensuite les morts. Le numéro 231 de « Combattants Corses » s'inscrit parfaitement dans ce cadre. Outre des informations associatives d'ordre général, il met en relief deux très héroïques combattants insulaires, aux patronymes bien connus sur la Place d'Ajaccio : le capitaine d'infanterie Paul Louis ANDREUCCI et le regretté capitaine des Troupes de marine Antoine BIANCAMARIA (1923-1959). A une époque où l'on ne pensait plus faire la guerre en Europe comme en 1944-45, en ces jours où l'honneur national au sens le plus noble du terme semble évanoui, il m'a semblé utile de faire revivre le parcours individuel de deux Soldats ayant toujours côtoyé la mort jusqu'à ce qu'elle frappe, en pleine poitrine, l'un des deux.

- Le premier est un ancien combattant d'Indochine et d'Algérie, Commandeur de la Légion d'honneur avec onze titres de guerre dont 9 citations individuelles comportant deux palmes. Agé de 95 ans, il est l'un des plus héroïques combattants de la Place d'Ajaccio ⁽¹⁾ encore en vie.

- Le second, qui est tombé le 11 février 1959 en Algérie à la tête de sa compagnie de parachutistes, était également titulaire de 9 citations dont deux palmes, mais avait été jugé « trop jeune » par le commandement pour recevoir la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Malgré cela, il est déjà bien entré dans la postérité, tant à Ajaccio où une rue porte son nom (associé à celui de son père, autre valeureux combattant ajaccien), qu'à Vandoeuvre-les-Nancy (Meurthe et Moselle) où un quartier de la ville, un jardin d'enfants et une rue, rappellent sa mémoire.

Bonne lecture et à bientôt, pour la rentrée du 6 septembre prochain.

Raoul Pioli

(1) A ses côtés, il convient de mentionner notre adhérent et ami Marc MONFERRINI, adjudant parachutiste (honoraire) des commandos de l'Air pendant la guerre d'Algérie. Aujourd'hui âgé de 86 ans, officier de la Légion d'honneur avec six citations individuelles dont une palme, lui aussi ne devrait pas tarder à recevoir « la cravate », bien méritée, de Commandeur dans le premier de nos ordres nationaux. C'est d'ailleurs notre vœu le plus ardent.

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du président

Page 2 :

- Nouveau Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

Page 3 :

- Discours du général de GAULLE le 08 octobre 1943 à Ajaccio.

Page 4 et 5 :

- Un quartier, une rue et un jardin à la mémoire du capitaine Antoine BIANCAMARIA.

Page 6 :

- Un adjudant Grand Croix de la Légion d'honneur.

- Souvenirs...souvenirs...

Page 7 :

- Nos Peines.

Page 8 :

- 6 juillet 1943 à Bastia : Guy VERSTRAETE, citoyen belgo-britannique meurt en criant « Vive la France ».

Fermeture annuelle du bureau de la Fédération

En raison des vacances d'été, le bureau sera fermé du mercredi 28 juin à midi
au mardi 5 septembre 2023 inclus.

En cas d'urgence, tél. au secrétaire général: 06 70 42 42 41 ou 06 71 33 32 97

Bonnes vacances...

et rendez-vous au mercredi 6 septembre à 09 heures.

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

Nul n'ignore que « l'union fait la force ». C'est pourquoi, si vous connaissez des personnes de votre entourage qui partagent vos valeurs, n'hésitez pas à les faire adhérer à la Fédération en qualité d'anciens combattants ou au titre de membres sympathisants. Ce, en s'adressant au siège dont les coordonnées figurent plus haut. La rédaction.

Communiqué du Président: Lors de l'établissement du procès verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2023, il a été mentionné par inadvertance, que notre ami Adolphe Pittalis (Ancien d'Indochine, officier de la L.H. et Médaillé militaire) était « membre d'honneur de la Fédération » alors qu'en réalité il en est le «Président d'honneur» depuis 1974. Pour nos lecteurs, qui auront bien compris qu'il ne s'agit nullement d'une « rétrogradation » acte doit être pris de ce communiqué. R.P.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Le général d'Armée François Lecointre nommé Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

Le général d'Armée **François Lecointre** a été nommé Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. La décision du président de la République a été entérinée par décret en date du 23 janvier 2023. L'ancien chef d'état-major des armées, qui avait quitté ses fonctions en juillet 2021, a pris ses nouvelles attributions le 1^{er} février 2023. Il succède au général d'Armée Benoît Puga, grand chancelier depuis 2016, dont le mandat de six ans était arrivé à terme. Le grand chancelier de la légion d'Honneur est le 17^e personnage de l'État dans l'ordre protocolaire. Il veille sur l'attribution des décorations qui honorent les personnalités méritantes, qu'il s'agisse de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite ou de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Il convient de rappeler que cette dernière médaille, créée par décret du président F. Hollande en 2015, vient se placer, dans l'ordre protocolaire, après l'Ordre national du mérite et avant les croix de guerre. Ce qui a soulevé la colère du monde combattant qui ne comprend toujours pas, que des victimes civiles et passives, certes très respectables, soient mieux honorées que les combattants portant, ou ayant porté volontairement les armes de la France sur tous les théâtres d'opérations où le pouvoir politique les a envoyés.



Pour l'anecdote, le général Lecointre connaît bien la citadelle d'Ajaccio. Fin 1994 ou début 1995, alors qu'il commandait une compagnie du 3^e Régiment d'infanterie de marine en garnison à Vannes dans le Morbihan (3^e RIMA, voir insigne ci-contre à gauche), cette dernière avait été désignée pour participer au renfort mensuel du dispositif militaire en place dans l'île. Commandant en second le Groupement de soutien de la Corse à l'époque (GSC, voir insigne ci-dessous à droite), j'avais présidé l'accueil de cette unité arrivée par voie aérienne militaire. Le capitaine Lecointre, le lieutenant Helluin chef de section de combat et ses marsouins occupaient la citadelle Miollis, une section était stationnée au camp Henry Martin à Borgo et l'autre à la citadelle Montlaur de Bonifacio. Dans le cadre des conférences mensuelles de garnison, se tenant à la citadelle en présence du général Mallet (Délégué militaire territorial), le capitaine et son lieutenant, outre la présentation du 3^e RIMA, nous avaient relaté l'opération Turquoise au Rwanda à laquelle ils venaient tout juste de participer. Opération dont on apprendra la polémique injustifiée, visant la France bien des années plus tard. Quelques mois après la fin du séjour en Corse, l'on apprenait que le 27 mai 1995, la même compagnie du 3^e RIMA, toujours commandée par le capitaine Lecointre, voyait la section du lieutenant Helluin prendre d'assaut le fameux pont de Vrbanja en ex-Yougoslavie. Ce combat, qui est considéré comme la dernière charge « baïonnette au canon » de l'armée française eut une grande répercussion dans l'opinion publique nationale et internationale de l'époque.



Raoul Pioli



L'humour du général de Gaulle :

1) Président de la France de 1958 à 1969, le général de Gaulle a prononcé cette phrase lors d'une visite au CNRS, à une époque où l'on déplorait le manque d'inventivité des chercheurs : « Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche... »

(NDLR: Toujours d'actualité dans nos grandes universités, Instituts ou Centres hospitaliers !)

2) Après l'attentat du Petit-Clamart, le général de Gaulle était insatisfait de l'attitude des ministres qui ne lui avaient pas écrit, car il considérait avoir été mitraillé en tant que chef de l'État, « dans sa fonction officielle ». En revanche, lorsqu'en avril 1964 il est opéré de la prostate, c'est uniquement l'homme privé qui est concerné. Aussi, s'indigne-t-il de recevoir à l'hôpital Cochin des lettres de ses ministres : « Enfin, ce n'est tout de même pas la prostate de l'État ! » dit-il.

8 octobre 1943 : le général de Gaulle s'exprime à Ajaccio

Article publié le 8 octobre 2020 par Hervé Chabaud, rédacteur en chef à « L'Union/L'Ardennais ».

Au travers de son blog « L'Histoire en rafale », Hervé Chabaud fait partager l'actualité et les grands anniversaires de notre Histoire nationale ou régionale. C'est ainsi que le 8 octobre 2020, à la date anniversaire du discours prononcé en 1943 par le général de Gaulle



Le général de Gaulle le 8 octobre 1943 à Ajaccio

à Ajaccio, il nous livre une analyse qu'il me paraît opportun de publier dans le cadre du 80^e anniversaire de la libération de l'île. De ce discours, prononcé sur la Place du Diamant qui deviendra Place de Gaulle – ce que, de nos jours, beaucoup et souvent des institutionnels locaux, croient de bon ton d'occulter dans le langage parlé et écrit – la mémoire insulaire n'a retenu que : « **La Corse a la fortune et l'honneur d'être le premier morceau libéré de la France** ». C'est d'ailleurs ce qui conduira le député de Haute-Corse Sauvœur Gandolfi-Scheit, à demander et obtenir du ministre de l'Éducation nationale de l'époque (M. Luc Chatel) que les manuels d'Histoire mentionnent clairement, à partir de 2012, ce chapitre peu connu de l'histoire de France. Le texte qui suit, publié dans son intégralité, nous éclaire sur la leçon que tire le général, chef de la France Combattante après avoir été celui de la France Libre, sur la libération de la Corse. Raoul Pioli

« Le général de Gaulle, qui a quitté Alger et le Comité de la Libération nationale, achève le 8 octobre 1943 son voyage dans une Corse désormais libérée à la fois de l'occupation italienne et de la présence Allemande. Il s'agit du premier département métropolitain libéré et cela compte aussi. L'homme du 18 Juin choisit de s'exprimer dans la ville préfecture de l'île de Beauté. Ses propos sont enflammés et reposent sur un appel à l'unité, au pragmatisme pour conquérir tous ensembles la victoire : « **Au milieu de la marée d'enthousiasme national qui nous soulève tous aujourd'hui, nous pourrions ne connaître rien que l'émouvante satisfaction d'être emportés par la vague. Mais, mesurant le dur chemin qui nous sépare encore du but, nous savons qu'il ne suffit pas de nous livrer à la joie et qu'en vérité nous devons, sur-le-champ, tirer la leçon qui se dégage de la page d'Histoire que vient d'écrire la Corse française** »

Le Général explique que le chemin à parcourir est encore long avant l'anéantissement du Reich et que la libération de l'Europe passe déjà par celle de la France. « **La Corse, que l'héroïsme de sa population et la valeur de nos soldats, de nos marins, de nos aviateurs, viennent d'arracher à l'envahisseur au cours de la grande bataille que les Alliés mènent en ce moment, la Corse a la fortune et l'honneur d'être le premier morceau libéré de la France. Ce qu'elle fait éclater de ses sentiments et de sa volonté, à la lumière de sa Libération, démontre ce que sont les sentiments et la volonté de la nation tout entière** ».

Il est clair que pour le chef de la France combattante, les Corses par leur engagement dans la libération de l'île ont montré qu'ils étaient des patriotes et aimaient la France. Il magnifie les attitudes des insulaires : « **Il est prouvé que, pas un jour, la Corse n'a cru à la défaite. Il est prouvé qu'elle n'attendait que l'occasion pour se lever, combattre et vaincre. Cette fraction du pays savait bien, comme la patrie, que les revers essuyés par nos armées, en mai et juin 1940, n'étaient qu'un épisode cruel, mais passager, d'une guerre grande comme le monde. Ce que ne discernaient pas les chefs indignes ou sclérosés qui se ruèrent au désastre, le peuple ici le comprit aussitôt. D'où la résistance obstinée qu'il ne cessa d'opposer à l'ennemi, passivement d'abord, puis, au moment favorable, activement, les armes à la main** ».

Le Général resitue bien dans son contexte l'évolution enregistrée sur l'île : « **Voyant la chance tourner et l'envahisseur faiblir, les patriotes corses auraient pu attendre que la victoire des armées alliées réglât heureusement leur destin. Mais ils voulaient eux-mêmes être des vainqueurs. Ils jugeaient que la Libération ne serait point digne de son propre nom si le sang de l'ennemi ne coulait de leurs propres mains et s'ils n'avaient point leur part dans la fuite de l'envahisseur. Ils étaient, d'avance, ralliés à cette foi dans la patrie, à cet esprit de lutte à outrance, qui maintinrent sur les champs de bataille, au nom de la France tout entière, les soldats de la France combattante et qui animent, aujourd'hui, notre vaillante armée d'Afrique dont l'avant-garde vient de recevoir, à Saint-Florent et à Bastia, le baiser brûlant de la gloire** ».

De Gaulle fait de la Corse un bel et grand exemple à suivre : « **Mais, par le fait même que la Corse n'a, pas plus que la patrie, jamais admis que la France fût vaincue, elle n'a point accepté davantage la coupable usurpation que les apôtres du désastre en ont tirée à leur profit. Qu'est devenu ici, je le demande, le régime dit de Vichy ? Où en est la fameuse Révolution nationale ? A quoi tenait donc cette bâtisse de mensonges, de police et de délation ? Comment se fait-il que tant de portraits, d'insignes et de devises aient cédé la place en un clin d'œil à l'héroïque croix de Lorraine, signe national, s'il en fut, de la fierté et de la délivrance ?** ».

Continuant son propos en respectant à la fois la chronologie des événements et l'engagement des patriotes dans la lutte armée sur un territoire dont ils connaissaient toutes les subtilités géographiques, de Gaulle fixe les prochains objectifs : « **Le présent exige la guerre, car l'ennemi principal n'est pas encore abattu. A cet égard, c'est d'Ajaccio que nous affirmons la volonté de la France de déployer sa force renaissante aux côtés des vaillantes forces de l'Angleterre et des États-Unis sur les rivages, sur les flots, dans les ciels de la Méditerranée. C'est d'Ajaccio que nous renouvelons notre serment de combattre jusqu'au terme avec tous les peuples qui, comme nous, luttent et souffrent pour écraser la tyrannie** ».

Hervé Chabaud



Le capitaine
Antoine Biancamaria
en 1958, au 8^e RPIMA.

Un quartier, une rue et un jardin de Vandœuvre-lès-Nancy (54) dédiés à la mémoire du capitaine Antoine Biancamaria (1923-1959)

(Troupes de Marine, Cherchell 1944, promotion « Le Rhin Français »)

Dans la banlieue sud-ouest de Nancy (Meurthe et Moselle), très exactement à Vandœuvre-lès-Nancy⁽¹⁾, les habitants du vaste Eco Quartier⁽²⁾ baptisé "Biancamaria" - comportant aussi une rue et un jardin au nom du "Capitaine Antoine Biancamaria" - connaissent la signification de ce patronyme fleurant bon le soleil. Près de mille kilomètres plus au sud, en Corse, les insulaires sont en droit de s'enquérir des raisons qui ont conduit cet officier, enfant d'Ajaccio, à être célébré de la sorte en Lorraine. Celui qu'honore la municipalité de Vandœuvre, celui que les Vandopériens ont adopté, et aussi paradoxal que cela puisse être, celui qui n'a jamais séjourné dans la cité ! Aussi, pour éclairer nombre de nos amis et lecteurs de « Combattants Corses » sur ce choix, il m'a semblé opportun de préciser les conditions qui ont présidé à l'adoption de ce nom, et de connaître la vie du capitaine Antoine Biancamaria, par ailleurs frère du regretté colonel Jérôme BIANCAMARIA (1924 -2019) un des piliers de notre Fédération en son temps.

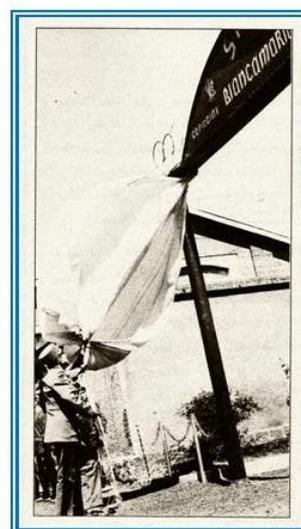
Comment le nom « Biancamaria » est-il entré dans la postérité à Vandœuvre-lès-Nancy (54) ?

En 1961, la 25^e division parachutiste (Algérie) est rapatriée en Lorraine (Metz, Verdun, Etain, Nancy, Bockange, Zimming...). Le 8 juillet 1961, le 8^e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine arrive en garnison à Vandœuvre-lès-Nancy. Il est cantonné au Quartier Drouot. Après avoir inlassablement parcouru les djebels algériens pendant sept ans, de 1954 à 1961, le régiment se retrouve en temps de paix. Chacun sait que pour les parachutistes la condition physique est primordiale. La pratique du sport, sous toutes ses formes, éclipsée par les opérations de guerre, est remise au goût du jour. Au Quartier Drouot, un gymnase est créé, et un stade voit le jour. Fidèles à leurs traditions, les paras du 8^e RPIMA les baptisent du nom de deux des leurs tombés en Algérie. C'est ainsi que le stade est dénommé "Stade capitaine Biancamaria", en mémoire de celui qui est mort au combat le 11 février 1959, à la tête de la 2^e compagnie du régiment. Le général Massu, commandant la 6^e Région militaire à Metz - dont nul n'ignore l'affection qu'il porte aux parachutistes, ayant lui-même été longtemps des leurs - vient l'inaugurer en personne le 6 juin 1962. Le portique d'entrée du stade, portant le nom du capitaine recouvert par un parachute, est dévoilé lors de la cérémonie (Photo ci-contre).

L'année suivante, en 1963, le régiment rejoint Castres, mais le stade continue à être utilisé par d'autres formations militaires, toujours sous le vocable "Stade capitaine Biancamaria". Stade qui est aussi mis à la disposition de la municipalité, à travers différents groupes sportifs. De réorganisations en restructurations, l'armée réduit son format et de nombreuses casernes sont cédées aux municipalités. C'est le cas d'une grande partie de la caserne Drouot. En 1999, le colonel Jérôme Biancamaria (1924-2019), résidant à Ajaccio, intervient auprès des autorités, civiles et militaires, afin que le nom de son frère ne tombe pas dans l'oubli. Il sera entendu, et bien au delà de ses espérances. La municipalité de Vandœuvre, très sensible à ce souhait, l'assure que le nom de son frère sera perpétué.



Ci-dessus, une vue globale de l'Eco quartier Biancamaria à Vandœuvre (photo mairie) La rue « Capitaine Biancamaria » est mentionnée en rouge.



Inauguration du stade "Capitaine Biancamaria" par le général Jacques MASSU en juin 1962.

intervient auprès des autorités, civiles et militaires, afin que le nom de son frère ne tombe pas dans l'oubli. Il sera entendu, et bien au delà de ses espérances. La municipalité de Vandœuvre, très sensible à ce souhait, l'assure que le nom de son frère sera perpétué.

En effet, le conseil municipal décide de donner le nom de "Biancamaria" à l'Eco quartier projeté sur l'ancien stade militaire et aux alentours. De surcroît, le 22 octobre 2012 la décision est prise de baptiser "Capitaine Antoine Biancamaria", la rue principale traversant une des zones d'habitations et un jardin d'enfants.

Ainsi, comme l'écrit avec élégance Marie-Ange Creusot, dans un numéro de l'Est Républicain de septembre 2009, *"Le capitaine a donc perdu un stade pour gagner tout un quartier. Un quartier: que peut rêver de mieux un soldat !"*

Qui était le capitaine Antoine Biancamaria ?

Antoine Dominique Biancamaria est né en 1923 à Avignon, où son père, originaire de Villanova près d'Ajaccio, sert comme officier au 58^e Régiment d'infanterie. En 1935 il intègre le Prytanée Militaire de La Flèche, et après l'Armistice de juin 1940 rentre en Corse. En septembre 1943, il s'engage dans les Tirailleurs Sénégalais en Algérie, est admis à l'Ecole Militaire de Cherchell, et en sort Aspirant en juin 1945. En fin de scolarité, très bien classé, il choisit de servir au 6^e Régiment d'infanterie coloniale (6^e RIC).

Volontaire pour l'Extrême-Orient, il débarque à Saïgon en novembre 1945 et participe avec le 6^e RIC, pendant trois ans, à tous les combats de Cochinchine puis du Tonkin, où il est blessé. Cinq élogieuses citations récompensent le « jeune chef de section aux belles qualités de courage, d'allant et de sang froid » Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur en décembre 1948, comme sous-lieutenant.

Promu lieutenant en juin 1949, volontaire pour un second séjour en Indochine, il repart en juillet de la même année. Affecté

LE SAVIEZ-VOUS ?



Ci-dessus, une des dernières photographies du capitaine Biancamaria au combat. Il vient de passer un message, restitue le combiné à son radio, et ne sait pas encore que quelques instants plus tard il sera mortellement blessé au ventre.

Officier parachutiste... Splendide entraîneur d'hommes aux titres de guerre légendaires. Reste-ra pour tous un exemple de dynamisme et de foi »

Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de neuf citations dont deux à l'ordre de l'Armée, le capitaine Antoine Dominique Biancamaria, tombe à l'âge de 36 ans. Une proposition pour le grade de Commandeur de la Légion d'honneur n'est pas retenue car trop jeune en âge.



Bien plus tard, en juillet 2002 - en présence de sa sœur Anne Marie et son époux Joseph Poli, de son frère le colonel Jérôme Biancamaria et son épouse - une promotion d'officiers d'active, de l'Ecole Militaire Interarmes (EMIA) de Coëtquidan, demandera à porter son nom. Ainsi, quarante-trois ans après sa mort, l'exemple de l'officier ajaccien, « *chef de guerre légendaire* », est définitivement immortalisé au grand jour par ses jeunes camarades d'active. (Voir insigne ci-contre à gauche)

Tant d'années se sont écoulées depuis la création du "Stade Capitane Biancamaria" en 1962. Déjà, s'estompait dans le temps, le souvenir de cet homme de guerre. Jamais il n'aurait pensé que ses camarades de combat, se souviendraient de lui après sa mort. C'était sans compter sur l'inoxydable solidarité parachutiste au sein des Troupes de marine, alliée à la persévérance de son frère cadet très attaché à la mémoire familiale et combattante. Et puis, voila que cinquante ans plus tard, ce sont des institutionnels civils, en l'occurrence la municipalité de Vandœuvre-lès-Nancy qui vient de lui manifester sa gratitude. L'honorant au delà de toute attente et pérennisant à jamais son souvenir. Si la famille d'Antoine Biancamaria s'en trouve plus qu'honorée, la Corse peut être fière de voir un de ses enfants entrer dans la postérité, là bas, en Lorraine, sur cette terre qui, plus que toute autre demeure un symbole fort du patriotisme.

Le samedi 5 juillet 2019, c'est officiellement que l'artère urbaine portant le nom de « Rue du Capitaine Antoine Biancamaria » à été inaugurée. Monsieur Stéphane Blot, maire de Vandœuvre-lès-Nancy a dévoilé la plaque en compagnie de madame Patricia Biancamaria. Cette dernière, nièce du capitaine, venue tout spécialement d'Ajaccio et représentant son père qui n'avait pu effectuer le déplacement pour des raisons de santé, a exprimé avec beaucoup d'émotion, sa reconnaissance à la ville de Vandœuvre pour l'hommage rendu à son oncle (Voir photo ci-contre à droite).

LCL (h) Raoul Pioli

au 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale au Centre Annam, il y commande une compagnie. A la fin du séjour, sa croix de guerre s'orne de trois nouvelles citations : deux à l'ordre de la division et une à l'ordre de l'Armée. Cette dernière est élogieuse : « *Commandant de compagnie d'intervention d'une valeur exceptionnelle. Sait allier à un sens manœuvrier remarquable de rares qualités d'intrépidité et d'audace...* »

De retour en métropole en décembre 1951, le lieutenant Biancamaria est promu officier de la Légion d'Honneur en juillet 1954 et obtient le diplôme d'état-major. Affecté à l'Etat-major de la 25^{ème} Division parachutiste - commandée par le général Gilles - alors en opérations dans les Aurès, il est nommé au grade de capitaine en 1955, puis effectue un séjour outre-mer de deux ans au Niger, et au Sahara.

Le 1^{er} décembre 1957, il rejoint le 8^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux en Algérie, comme commandant de compagnie. Le 11 février 1959, au nord-ouest de Tébessa, gravissant les pentes du djebel Motloug à la tête de ses hommes, il est touché par une balle tirée dans le ventre. Evacué par hélicoptère sur l'antenne chirurgicale de Tébessa, il décède peu après. Le texte de sa dernière

citation à l'ordre de l'Armée, le décrit comme un « *Magnifique chef de guerre qui incarne les plus pures traditions de l'offi-*



Le prestigieux « palmarès » du capitaine Biancamaria : officier de la L.H., 3 croix de guerre et 9 citations.



(1) Vandœuvre-lès-Nancy, qui compte plus de 30 000 habitants, fait partie de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

(2) Définition "in extenso", de "l'Eco Quartier": " Le terme Eco Quartier renvoie le plus souvent à l'idée de performances énergétiques et environnementales en lien avec les bâtiments, le traitement de l'eau et des déchets ou la biodiversité. Dans l'esprit du Grenelle Environnement, un Eco Quartier doit aussi être un quartier durable, intégrant des considérations liées aux transports, à la densité et aux formes urbaines, mais également à une meilleure mixité sociale et fonctionnelle avec la participation de la société civile."

Un héroïque adjudant élevé à la dignité de Grand' croix de la Légion d'honneur

Le décret en date du 7 novembre 2022, publié au JO du lendemain, portant élévation à la dignité de Grand' croix de la Légion d'honneur, permet de relever le nom de « BOUWET Daniel, adjudant, infanterie, Grand' officier du 8 juin 2017 ».

L'intéressé a reçu les insignes le 14 janvier 2023 à Lambersart (Nord) des mains du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin.

C'est la première fois qu'un adjudant se voit attribuer le grand cordon, mais c'est aussi un hommage bien mérité pour l'ensemble du corps des sous-officiers.

L'ex adjudant Daniel BOUWET, qui a déjoué la mort tant de fois, a eu une carrière qui mérite d'être soulignée :

- Résistant à 17 ans, condamné à mort à 18 ans,
- Déporté en Allemagne aux camps de Bergen Belsen, Sachsenhausen, Neuengamme,
- Trois séjours en Indochine et un séjour en Algérie,
- Médaillé militaire comme soldat de 2ème classe en Indochine,
- 10 citations dont 2 palmes sur les croix de guerre 1939-45, TOE, et sur la CVM,
- Invalide de guerre à 113%

Né le 29 mars 1926 à Lambersart dans le Nord, revenu des camps de déportation en mai 1945, s'engage dans l'infanterie coloniale en octobre de la même année et débarque en Indochine le mois suivant. De retour en métropole, est volontaire pour deux autres séjours en Indochine dans les parachutistes coloniaux. Rapatrié sanitaire, il change d'arme au profit de l'infanterie et participe à la guerre d'Algérie dans les Tirailleurs algériens. En juillet 1960, alors qu'il est adjudant, il demande à être placé en position de retraite et entreprend, pendant vingt ans, une seconde carrière comme employé dans une manufacture de tabacs à Lille.

L'on ne peut que s'incliner devant le parcours de cet héroïque combattant, qui force le respect et inspire l'admiration pour son engagement exceptionnel et passionné au profit des armes de la France. R.P.



SOUVENIRS...SOUVENIRS

Hier comme aujourd'hui...il ne faut jamais perdre le nord !



Les Anciens de 1939-45, d'Indochine et d'Algérie l'auront vite reconnue, tandis que les plus jeunes, ceux des récentes opérations extérieures d'après 1982 sont peut-être en droit de s'interroger.

Il s'agit de la « boussole directrice Lemaire modèle 1922 », très longtemps en service dans l'armée française et célèbre dans les unités d'infanterie en particulier. Le modèle présenté ci-contre est gradué en degrés (360°), et était utilisé à l'époque où le carroyage militaire des cartes relevait de la projection Lambert. C'est le cas de l'illustration qui représente une carte en hachures au 1/80 000° de la région Est de Corte en Haute-Corse. Plus tard, dès l'adoption du carroyage UTM, les boussoles seront graduées en millièmes (6400µ). Les anciens d'AFN auront encore en mémoire le carroyage (violet) dit de « Chasse », des

cartes UTM au 100 000° utilisées pour la désignation des objectifs entre les troupes au sol et l'aviation.

Après plus de 60 ans de bons et loyaux services, la boussole modèle 22 sera remplacée, dès les années 1982, par une boussole au boîtier en acrylique employant du liquide pour stabiliser l'aiguille (modèle dérivé de la célèbre marque suédoise Silva). Son usage universel a été adopté pour les activités militaires sportives ou tactiques. Depuis, le progrès de ces dernières années a vu l'arrivée des GPS et bien d'autres technologies. Si elles donnent des renseignements bien plus précis, elles demeurent cependant dangereuses si l'on ne respecte pas les règles élémentaires de sécurité, notamment en désactivant les fonctions de géo-localisation et de GPS. R.P.



NOS PEINES



Le 2 avril 2023, c'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 79 ans, d'un de nos fidèles adhérents cortenais en la personne du commandant (h) Laurent MORANDINI. Cette annonce a plongé l'ensemble du monde combattant insulaire dans une profonde tristesse, tant l'aura de notre ami était importante. « Combattants Corses », dont il était un fidèle abonné, tient à rappeler son parcours militaire et associatif.

Né le 21 avril 1943 à Corte, fils de militaire il découvre, notamment avec l'uniforme et la vie en collectivité propres au scoutisme, tous les ingrédients qui le conduiront vers la carrière des armes.

A 19 ans, engagé volontaire à l'Ecole d'Artillerie de Châlons-sur-Mame le 1^{er} octobre 1962, il accède rapidement au premier grade de sous-officier. Ses chefs, qui ont vite décelé sa riche personnalité, décident de le maintenir à l'Ecole comme instructeur, afin d'encadrer les promotions d'élèves

sous-officiers. Remarquable entraîneur d'hommes, technicien de premier plan, il est vite promu adjudant le 1^{er} janvier 1970. L'ensemble des brillants résultats qu'il obtient le font choisir, par le ministère des Armées, pour servir à l'Ecole royale d'artillerie de Fez au Maroc. Pendant quatre ans, de 1971 à 1975, en qualité d'instructeur « artillerie » il formera de solides sous-officiers marocains. Mais c'est aussi au Maroc qu'il rencontre une jeune fille qui deviendra son épouse. Elle sera à ses côtés tout au long de la vie, avec un dévouement admirable, notamment ces dernières années où sa santé était devenue préoccupante.

Ses admirables talents de formateur, alliés à la parfaite connaissance de son arme, lui vaudront une promotion au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 1973, à 11 ans de service. Ce qui est exceptionnel. Cinq ans plus tard, le 1^{er} février 1978, il est nommé au grade de major au choix.

Admis sur concours pour le recrutement des officiers des armes, il accède à l'épaulette comme sous-lieutenant le 1^{er} septembre 1979. Une fois de plus, il est choisi pour servir dans un régiment bien particulier, en qualité d'officier de tir du système d'arme nucléaire tactique « Pluton ». L'année suivante, promu lieutenant, on lui confie la très importante responsabilité de chef de section de tir « Pluton ». Il convient de savoir que la mise en œuvre du feu nucléaire tactique n'est confiée qu'à des officiers aux solides qualités morales, intellectuelles et mentales. C'était son cas.

Après avoir été promu au grade de capitaine le 1^{er} août 1984, il rejoint l'Ecole d'Artillerie de Draguignan. Pendant deux ans, il va insuffler son enthousiasme et son savoir faire aux promotions de jeunes sous-officiers d'active.

Puis, comme tout officier du grade de capitaine, il est appelé à effectuer un temps de commandement à la tête de la batterie de protection du Centre d'essais des Landes à Biscarosse. Là encore, le succès sera au rendez-vous. Le 8 mai 1991, une nomination au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite vient couronner son séjour à Biscarosse.

Le 3 août 1992 il rejoint le camp de Canjuers, en qualité d'officier supérieur adjoint. Deux années plus tard, pour sa dernière affectation, c'est lui qui choisira le Centre mobilisateur du 173^e régiment d'infanterie, à Borgo en Haute-Corse. C'est là qu'il fait valoir ses droits à pension de retraite le 21 avril 1995, avec la promotion au grade de commandant à la même date.

Prolongeant le sens du service sous les armes, qui a toujours été le moteur de sa vie militaire, il servira dans la réserve opérationnelle au profit du 173^e régiment d'infanterie, à Borgo puis à Ajaccio, et enfin en qualité de chef de la cellule réserve du 2^e Régiment étranger de parachutistes à Calvi. Rayé des contrôles de la réserve le 21 avril 2002, ses 8 témoignages de satisfaction et les 4 lettres de félicitations du ministre des Armées, seront sanctionnés par sa promotion au grade d'officier dans l'Ordre National du Mérite le 30 avril 2005.

Après une belle carrière sous l'uniforme, son sens du devoir, doublé par des convictions patriotiques très développées, ne pouvait laisser inactif l'homme d'action qu'il a toujours été. Aussi, accepte-t-il d'assumer très rapidement et bénévolement, diverses responsabilités au service des associations patriotiques locales dont on retiendra :

- Président du Comité du Souvenir Français pour la ville de Corte d'octobre 2000 jusqu'en 2022, et délégué régional adjoint pour la Corse depuis 2002.
- Coordinateur départemental pour la Mutuelle Nationale Militaire en Haute-Corse de 1995 à 2022.
- Président régional du Comité des « Morts pour la France en Indochine » depuis 2010, et vice président de l'Association régionale des anciens prisonniers d'Indochine.
- Délégué départemental de l'Epaulette pour la Haute-Corse de 1996 à 2017.
- Président régional adjoint de l'amicale des anciens du 173^e RI depuis 1996 à 2022.

A Corte, sa ville natale, le jeune homme d'antan est alors devenu à la fois, « le Commandant » et l'incontournable figure des associations patriotiques locales et insulaires. Au-delà de son passé militaire, ses innombrables actions au profit du monde combattant forcent le respect, et inspirent l'admiration pour son engagement exceptionnel et passionné.

A son épouse, à ses enfants avec leurs conjoints, à ses quatre petits enfants et à tous ses proches, la Fédération régionale des anciens combattants de Corse exprime ses plus sincères condoléances.

LCL (h) Raoul PIOLI, président de la Fédération des A.C. de 1939-45, Indochine, Algérie et Opex de la Corse

A une époque où nous sommes contraints de voir des inscriptions ou d'entendre des paroles insultantes - du style « Je vais niquer la France » - qui ne sont jamais sanctionnées par le pouvoir politique ou judiciaire, il me semble opportun de rappeler qu'il y a 80 ans à Bastia, **un citoyen belgo-britannique, torturé par les italiens, succombait en criant « Vive la France ! »**. Pour nos lecteurs octogénaires et plus, cela ravive les souvenirs de l'école primaire, à l'époque où les livres d'histoire des années 1945-60 évoquaient la mort de Joseph Bara (1779-1793). Lors de la guerre de Vendée (1793-1796) opposant les royalistes aux républicains, le jeune tambour Bara, pris dans une embuscade et sommé de crier « Vive le Roi ! », se serait écrié « Vive la République ! » avant d'être tué à l'âge de 14 ans.

En cette année du 80^e anniversaire de la libération de l'île, « Combattants Corses » exprime sa gratitude à notre ami Antoine Poletti, de l'ANACR/2A, qui a aimablement autorisé la reproduction d'un de ses articles publié en 2007 sur le site des Amis de la Résistance de la Corse du Sud. Site fort bien documenté et incontournable pour quiconque s'intéresse à la Résistance insulaire en 1940-45 : <http://www.resistance-corse.asso.fr>

Raoul Pioli

La Corse est le premier département français libéré, entre le 9 septembre et le 4 octobre 1943.



Guy Verstraete (1918-1943) , dit « Guy Vernuge » ou « Vlaminck »

6 juillet 1943 à Bastia : Guy Verstraete, citoyen belgo-britannique, torturé par les italiens, ne pouvant rester debout, est fusillé assis sur une chaise et meurt en criant « Vive la France ! »

« Guy Verstraete est né à Londres le 7 février 1918 de parents belges, troisième des cinq enfants de la fratrie. Il fait des études au Collège Albert 1er à Bruxelles, puis entre à l'Ecole Supérieure de Navigation (de la marine marchande). Il débute sa carrière en qualité d'officier cadet sur un bateau école. Puis, sa vie de marin le mène de New-York au Congo en passant par la mer du Nord, l'Afrique et l'Amérique Centrale. En juin 1940, la France est défaite. Le cargo sur lequel il navigue, en cet été 1940, se trouve « piégé » à Dakar par les vichystes. L'équipage aussi. Après de multiples tentatives d'évasion, il réussira enfin le 18 juin 1941 à rejoindre la Gambie sur un canot. De là, il part pour Londres. Il s'engage dans les services secrets britanniques M.I.6. Durant sa formation, en sautant en parachute, il se blesse à la jambe et ce n'est qu'en avril 1942 qu'on lui confie sa première mission : faire du renseignement à Oran, en Algérie, en vue du prochain débarquement des Alliés. Le débarquement a lieu le 8 novembre 1942.

Début 1943, le service secret d'espionnage *I.S.L.D. (Inter Service Liaison Department M.I.6 anglais)* monte une opération en collaboration avec le B.C.R.A. (Bureau Central de Renseignement et d'Action du général de Gaulle). Sa mission consiste à recueillir des informations sur le dispositif militaire des Italiens dans le sud-ouest de la Corse. Verstraete, débarqué avec son poste radio émetteur, sera le chef de cette mission, accompagné de deux Corses recrutés à Alger : Antoine Colonna d'Istria, chef d'entreprise, et Charles Simon Andrei, instituteur. Le sous-marin anglais *Saracen*, parti d'Alger le 7 février, débarque la «Mission Frederick» trois jours après, à Cupabia, au nord de Propriano, à l'endroit même où a débarqué un mois plus tôt la mission «Sea Urchin» (Oursin de mer) de Fred Scamaroni. Avec l'aide et la complicité de parents et amis, les trois hommes accomplissent leur mission jusqu'à ce que le petit réseau tombe, victime d'une dénonciation. Pendant deux mois, grâce au poste radio émetteur de Verstraete, alias "Vernuge", Alger a pu obtenir des informations précieuses recueillies sur le dispositif ennemi. VERNUGE et ANDREI sont arrêtés le 12 avril 1943, alors qu'ils préparaient l'arrivée d'un sous-marin allié.

Après un séjour dans un cachot de la citadelle d'Ajaccio, ils sont envoyés à Bastia où le tribunal militaire italien les condamne à mort. Ils sont fusillés le 6 juillet 1943 à 17 heures. **A cause des tortures subies, "Vernuge" qui ne tient plus debout est assis, attaché sur une chaise, face au peloton d'exécution. Avant de mourir il s'écrie : «Vive la France !». Il avait 25 ans. »**

Antoine Poletti, d'après le livre de Terry HODGKINSON, *Frederick, la mission oubliée*, Larsen Grove Press, 2007



La symbolique de l'insigne des forces françaises opérant en Algérie entre 1956 et 1962 :

Le 15 juin 1956, M. Max Lejeune; secrétaire d'Etat à la Guerre, demande au bureau de la Symbolique Militaire de créer, à l'intention des militaires servant en Afrique du Nord, un modèle d'insigne à porter sur la tenue et sa réduction pour la boutonnière du costume civil.

Symbolique : « La branche d'olivier posée sur les trois couleurs symbolise la Paix Française dans une Afrique du Nord évoquée par le croissant d'or. La main de Fatima, fille du Prophète, rappelle l'Islam en même temps qu'elle signifie par son geste : « Halte aux fauteurs de désordre ». Enfin, le glaive dans sa gaine marque le souci de la France de n'employer la force que si elle y est contrainte. »

Il est précisé que « l'insigne se porte sur le côté droit de la poitrine à la hauteur des décorations. Sa réduction pour la boutonnière du costume civil constituera pour les libérés non seulement un souvenir mais un signe de ralliement et d'union avec les jeunes camarades qui les ont relevés ». L'insigne a été homologué sous le n° G.1314 en 1956. R.P.

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945, T.O.E, A.F.N, OPEX,
et Victimes de Guerre de la Corse

Section régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (UFAC)
1, rue de Brissac - 75 004 PARIS. Reconnue d'utilité publique par décret du 25.06.1952



Siège : Maison du Combattant , 1 Boulevard Sampiero, 20000 Ajaccio - Tél. 06 70 42 42 41
Courriel: fac.corse@laposte.net - Compte bancaire: Société Générale n° 00037284771
Permanence: le mercredi de 09 h 00 à 11 h 00

63^{ème} Année - N°231 Bis

3^o trimestre 2023

Commission paritaire n° 272 D 73 AC

La Corse
est le premier
département
français
libéré,
entre le 9
septembre
et le 4
octobre
1943.



Fondateur : Jean FABIANI

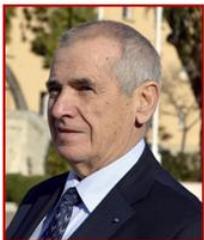
Directeur de la publication,
responsable de la rédaction
et de la publication depuis
2017: Raoul PIOLI

EDITION SPECIALE

dédiée au capitaine (h) Paul Louis Andreucci

Commandeur de la Légion d'honneur, Médaillé militaire,
titulaire de onze titres de guerre avec neuf citations dont deux palmes

EDITORIAL DU PRESIDENT



Chères lectrices et chers lecteurs,

En ce 8 juin 2023, journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine, le capitaine d'infanterie (honoraire) Paul Louis ANDREUCCI, ancien combattant d'Extrême-Orient et d'Algérie, Commandeur de la Légion d'honneur avec onze titres de guerre dont neuf citations individuelles comportant deux palmes, est l'un des plus valeureux de la Place d'Ajaccio, voire de la Corse du Sud. A ses cotés, il convient néanmoins de mentionner Marc MONFERRINI, adjudant parachutiste (honoraire) des commandos de l'Air pendant la guerre d'Algérie. Ce dernier, actuellement officier de la Légion d'honneur avec six citations individuelles dont une palme, est un candidat de premier plan pour « la cravate », bien méritée, de Commandeur dans le premier ordre national. Réunir un total de quinze citations individuelles sur deux têtes, voila de quoi faire pâlir d'envie des promotions de jeunes officiers ou sous-officiers en début de carrière, et inciter au respect et à l'admiration celles et ceux qui mesurent, à sa juste valeur, l'esprit de sacrifice attaché aux combattants côtoyant la mort sur le champ de bataille.

En présentant aujourd'hui, parmi bien d'autres depuis huit ans, une biographie dédiée au grand « Ancien » Paul Louis ANDREUCCI, j'ai souhaité mettre en relief son extraordinaire parcours au service des armes de la France. Espérant que peut-être, en dehors du monde combattant, il se trouvera quelques jeunes lecteurs en quête de valeurs comme « le don de soi au service des autres », qui se confondait jadis avec « l'amour de la Patrie ». Ce que l'on n'ose plus évoquer en ces termes, afin de ne pas paraître nostalgique d'un passé révolu, ou classé comme « complotiste » exacerbé voire belliqueux.

C'est en ma qualité de président, à la fois de la Commission mémoire départementale comme de la Fédération régionale des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine et d'Algérie, qu'il me revient de contribuer, par écrit, à la transmission mémorielle du vécu de nos plus héroïques combattants. Ce, aussi bien de leur vivant qu'au travers d'éloges funèbres comme c'est, hélas, trop fréquemment la triste réalité. Dans le cas présent, je me suis adonné à cette noble tâche avec grand plaisir et un immense honneur.

Il y a cinquante ans, à l'été 1973, alors jeune sous-lieutenant venant d'arriver dans ma nouvelle garnison à Metz, c'est sur la recommandation expresse de mon chef de corps qui, au regard de mes origines insulaires, m'a aimablement invité à aller me présenter au capitaine ANDREUCCI servant dans une caserne voisine. Ce que j'ai fait. De notre entretien, et au vu de ses barrettes de décorations sur lesquelles, outre la Légion d'honneur et la Médaille militaire, scintillaient nombre d'étoiles et de palmes, j'en ai conclu que la réputation dont il jouissait, souvent évoquée au Cercle de garnison par des officiers de sa génération, n'était pas usurpée. Après cette visite, je ne le verrai plus car il arrivait au terme de sa carrière militaire. Par un hasard heureux, quarante ans plus tard, lors d'une assemblée générale associative à la Maison du Combattant d'Ajaccio, c'est avec une grande joie et une intense émotion que je le retrouvais et lui rappelais cette brève rencontre messine.

Raoul Pioli



Le capitaine (h) Andreucci, le 8 juin 2017 au monument aux morts d'Ajaccio. (N.B.)

Le capitaine (h) Paul Louis Andreucci, un des derniers héros contemporains

Commandeur de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, officier de l'Ordre national du mérite, 11 titres de guerre, 9 fois cité au combat dont deux fois à l'ordre de l'armée.

Paul Louis Andreucci est né le 27 mai 1928 à Marseille, dans une famille corse originaire de Coti-Chiavari (Acqua Doria). Son père, grand invalide de guerre lors du conflit de 1914-18, se garde bien de l'orienter vers le métier des armes. Le jeune Paul Louis lui-même, revêtant l'uniforme comme appelé du contingent le 16 novembre 1948, était loin d'imaginer qu'il deviendrait un combattant d'exception. Affecté au 5^e régiment d'infanterie à la fière devise « Navarre sans peur », il franchit le Rhin et rejoint Coblenz, au titre des Troupes d'Occupation en Allemagne (TOA). Ses chefs, décèlent très rapidement le potentiel qu'il représente au travers de son aptitude physique, de son esprit de discipline et de sa détermination.



5^e R.I. en Allemagne

Aussi, est-il rapidement **nommé sergent** le 16 septembre 1949. Parfaitement intégré au régiment, il souscrit deux contrats d'engagement successifs de six mois dès la fin légale du service, puis il renouvelle le dernier pour une durée de trois ans afin de pouvoir servir en Extrême-Orient.



11/3^e RTM en Indochine.

Volontaire pour combattre en Indochine, il embarque à Marseille le 12 avril et débarque à Saïgon le 12 mai 1951. Affecté au 2^e Bataillon du 3^e régiment de tirailleurs marocains (11/3^e RTM) opérant au Tonkin, il se voit confier le commandement d'une demi section de quinze de tirailleurs. Pendant près de deux ans et demi, à la tête de ses hommes, il va effectuer toutes les missions propres à son unité : ouvertures de pistes, escortes de convoi, et surtout reconnaissances offensives et coups de main. Missions qui seront toujours ponctuées par des combats meurtriers.

C'est ainsi que le jeune sergent Andreucci va donner la pleine mesure de son ardeur, de sa bravoure, et de son abnégation. Qualités qui se concrétiseront rapidement au plus haut niveau, et à maintes reprises :

- Le 24 janvier 1952, il se porte à l'attaque d'un village à la tête de ses équipes de voltigeurs et capture trois rebelles avec leurs armes. Son allant et son courage lui valent la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec une première citation à **l'ordre de la brigade**.

- Le 24 avril 1952, au cours d'un accrochage, bien que légèrement blessé à deux reprises, il entraîne sa demi-section de choc à l'assaut de l'adversaire qu'il contraint à se replier. Pour son ardeur et sa détermination dans l'action, il se voit attribuer une nouvelle citation à **l'ordre de la division**

- Le 26 septembre 1952, au cours de trois accrochages successifs, il emmène courageusement sa section à l'assaut, capture plusieurs prisonniers et récupère un fusil-mitrailleur et 6 fusils de guerre. Son entrain et sa bravoure lui valent une troisième citation à **l'ordre de la division**.

Le 16 octobre 1952, étant l'un des plus héroïques sous-officiers du bataillon de tirailleurs, il est choisi pour commander une section au sein du Commando n°26 composé de partisans autochtones et d'anciens prisonniers Viet-minhs ralliés à la France, opérant dans la région côtière de Phat-Diem (Sud du delta Tonkinois). Très vite, il va donner la preuve de sa compétence et de son savoir-faire :



Séjour en Indochine 1951 -1953



Commando 26 Nord Vietnam

- Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1952 à Phat-Diem, sa section étant chargée de renforcer une partie du dispositif défensif ayant subi de lourdes pertes. Il reprend tout de suite la situation en main, insuffle un magnifique esprit de résistance aux hommes, fait donner l'artillerie sur la position et contribue à la conserver en contraignant l'adversaire à décrocher. Cette brillante action d'éclat est sanctionnée le soir même du combat - ce qui est inhabituel et souligne le rôle très important qu'il a joué - par le général Salan, commandant en chef en Indochine à Saïgon, qui lui attribue une quatrième et élogieuse citation à l'**ordre de l'armée** pour avoir « garanti dans des conditions très difficiles l'intégrité de la position ».

Le 1er avril 1953 il est **promu au grade de sergent-chef**, commande toujours une section de commandos, et mène la vie dure à un adversaire qui, depuis les combats d'octobre 1952, n'a plus qu'une seule ambition : le supprimer par tous les moyens. Fort heureusement, arrivant en fin de séjour, il embarque à Saïgon le 18 août 1953 et arrive à Marseille le 9 septembre.



151° RI Metz

Le 28 janvier 1954, après un congé de fin de campagne, le sergent-chef Andreucci est affecté au 151° régiment d'infanterie qui est implanté à Metz. De nouveau chef de section d'infanterie, mais en temps de paix, il contribue activement à l'instruction des jeunes appelés du contingent. Malgré sa bonne volonté, la vie de garnison pèse à l'intrépide sous-officier.

Entre temps, la rébellion qui s'était manifestée en Algérie, dès le début de novembre 1954, s'organise et prend une ampleur qui inquiète le commandement. Des renforts venus de métropole sont mis sur pied.

Le 151° régiment d'infanterie au complet fait mouvement vers l'Afrique du Nord. Le 8 juin 1955 il débarque à Alger et est dirigé vers la Kabylie, puis se voit confier un secteur entre Guelma et la frontière tunisienne, afin d'intercepter les rebelles tentant de s'infiltrer en Algérie.

Paul Louis Andreucci retrouve l'action. Son caractère bien trempé, son mépris du danger allié au sens de la manœuvre et du terrain, toutes ces qualités qui ont fait sa force en Indochine reprennent immédiatement le dessus. Conjointement, le 16 juillet 1955, il se voit conférer, au regard de son brillant comportement au Tonkin, la **Médaille militaire** « à titre exceptionnel pour faits de guerre ».

Chef de section de combat, il participe avec enthousiasme, et l'expérience qui est la sienne, à toutes les opérations de son unité, se distinguant à trois reprises :

- Le 28 mai 1956, en permettant par une manœuvre rapide de sa section, de surprendre un groupe rebelle et de s'emparer d'un dépôt d'armes et de matériel. Cette action d'éclat se voit sanctionnée par l'attribution de la Croix de la valeur militaire, avec première citation à l'**ordre de la brigade**.

- Le 2 avril 1957, il intervient en renfort lors de l'accrochage sérieux d'un élément ami. Sa clairvoyance et son courage personnel permettent la mise hors de combat de plusieurs rebelles fortement retranchés dans les rochers. Une deuxième citation à l'**ordre de la brigade** vient récompenser son admirable conduite sous le feu.

- Les 3 mai, 17 mai et 24 mai 1957, par son courage et son dynamisme à la tête de sa section, il détruit un groupe rebelle fortement retranché, en accroche un autre en lui causant des pertes sérieuses, et permet l'anéantissement d'un troisième groupe possédant un fusil mitrailleur. Une troisième et très élogieuse citation à l'**ordre de l'armée** vient récompenser la brillante réussite de ces trois splendides actions de combat.

Promu au grade d'adjudant le 1er juillet 1957, son séjour en Algérie arrivant à terme, il rentre en métropole pour rejoindre le 43° régiment d'infanterie à Lille. Toujours avide d'action, il n'y restera pas plus de huit mois.

Volontaire pour servir de nouveau au 151° RI en Algérie, il débarque à Alger le 19 avril 1958 et retrouve le régiment au nord et à l'est de Guelma. C'est avec une immense satisfaction qu'il se voit confier, eu égard à son incontestable expérience, le commandement d'une section au **Commando régimentaire V42**. Ses savoir-faire de combattant très aguerris, sont une fois de plus mis en valeur dans la recherche du renseignement et l'anéantissement des éléments rebelles de son secteur :

- Le 4 octobre 1959, il se distingue par son courage, son sang-froid et son sens du terrain, en abattant un important chef rebelle solidement retranché dans une cache, en récupérant son pistolet mitrailleur et surtout des docu-

Séjours en Algérie : 1954-1957
et 1958-1961

ments extrêmement précieux pour le commandement. Une quatrième citation à l'ordre de la brigade lui est attribuée.

Promu au grade d'adjudant-chef à titre exceptionnel le 1er juillet 1960, homme de guerre avéré, il se révèle aussi un pacificateur efficace en prenant une part très active à la construction de deux villages dans le secteur de son commando (zone Nord-est du Constantinois). Inlassablement tourné vers l'action, il aura l'occasion de donner, une fois de plus, les preuves constantes de ses qualités de chef face à un adversaire pugnace et rusé :

- Le 3 juillet 1960, en tête de la section comme à son habitude, il contribue à la mise hors de combat de 16 rebelles et à la récupération de 11 armes de guerre, ce qui lui vaudra une cinquième et éloquente citation à l'ordre de la division.

L'année 1960 allait s'achever lorsque, le 30 octobre, il a l'agréable surprise de se voir nommé au grade de **chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur**, là encore à titre exceptionnel, en récompense de toutes les actions d'éclat qu'il a menées tant en Indochine qu'en Algérie. Il a alors 32 ans, sa réputation de « guerrier » est acquise, les barrettes de rappel qui ornent sa poitrine en sont le reflet éclatant. Arrivé en fin de séjour, il rentre en France le 29 mars 1961.



Le 8 juin 2017 à Ajaccio (N.B.)

Les armes s'étant tuées en Afrique du Nord, la carrière de Paul Louis Andreucci va changer de rythme, bien loin des champs de bataille qu'il a connus entre 1951 et 1961. Elle reprend alors le cycle normal des affectations du temps de paix : l'Etat-major de la 6^e Région militaire à Metz, où il accède à l'épaulette avec le **grade de sous-lieutenant** le 1er janvier 1964, le 173^e régiment d'infanterie en Corse, le Bureau de garnison de Metz où il est **promu au grade de lieutenant** le 1er janvier 1966, et le 151^e régiment d'infanterie toujours à Metz. Dans cette garnison, il mettra son sens de l'action et tout ce que l'expérience du combat lui a appris, au service de la formation des jeunes générations au Centre d'instruction du service du Matériel n°3 pendant deux ans, tout comme au Centre d'instruction du Service de Santé n°2 les deux années suivantes. Enfin, il rejoindra ensuite le 416^e bataillon de commandement et des services à Mercy-les-Metz où il est nommé directement au grade **d'officier de l'Ordre national du mérite** le 4 mars 1972, et **promu au grade de capitaine** le 1er avril de la même année.

En 1975, arrivé à l'âge de 47 ans et totalisant 27 années de service, il décide de mettre fin à sa carrière militaire. Placé pour administration au Groupement des moyens régionaux n° 6 à Montigny-les-Metz, il est rayé des contrôles de l'armée active le 30 juin 1975. Ainsi s'achève le remarquable parcours d'un combattant hors normes, d'un sous-officier puis d'un officier ayant accompli son devoir avec un esprit indomptable, allié à un courage inébranlable et une totale abnégation. Aujourd'hui, plus que jamais, le valeureux capitaine Paul Louis Andreucci mérite respect et admiration pour les valeurs morales qu'il incarne, qui font partie intégrante de son héritage, et qu'il est impératif de perpétuer.

Bien plus tard, après avoir vécu longtemps en Lorraine, c'est à Ajaccio, non loin du village familial de Zevaco, qu'il décide de se retirer définitivement. L'institution militaire, reconnaissante, n'oublie pas pour autant le combattant de premier ordre qu'il a été. C'est ainsi qu'il est **promu officier de la Légion d'honneur** avec prise de rang le 25 mai 1985, et se voit remettre la **cravate de Commandeur** du même ordre le 8 mai 2008. Cravate qui couronne deux blessures et **9 citations dont 2 palmes**, obtenues pour faits de guerre par l'homme d'action et de passion qu'il a été, et qui reste une belle figure de l'infanterie, la « Reine des batailles » depuis la nuit des temps.



Les très éloquents et incontestables titres de guerre du capitaine (h) Andreucci. RP.

À la lecture de tout ce qui précède, on aura compris que Paul Louis Andreucci n'est pas le personnage qualifié de héros d'un fait divers, d'un engagement sportif, d'un film ou d'une série télévisée. Bien au contraire, il convient de retenir qu'il est un héros au sens le plus noble du terme, celui qu'il faut toujours chercher à privilégier. C'est-à-dire celui qui s'est distingué par sa bravoure et ses mérites exceptionnels au service des armes de son pays. Celui dont l'engagement personnel, désintéressé et au péril de sa vie, s'inscrit dans la définition même de l'héroïsme militaire. Relater les actions d'éclat de cet audacieux combattant et pérenniser sa mémoire, telle est la double ambition de la présente biographie.